

Décision 19-DCC-143 du 23 juillet 2019

relative à la prise de contrôle conjoint d'un actif immobilier à usage de locaux par les sociétés Oppidéa, Immo Retail et la Caisse des Dépôts et Consignation

Posted on: 30 août 2019 | Secteurs :

BTP

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Création d'entreprise commune

Partie notifiante

Stés Oppidéa, Immo Retail et
Caisse des dépôts et consignation

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

**Entreprise(s) ou
organisme(s) concerné(s)**

Actif immobilier

Lire

Le texte intégral de la décision

34.89 Ko